

Lot pt. 914-14. Wm. Trenholme à Joseph Tavernier ; \$177 [61400].
Avenue 1er. Lot 916 102, terrain 50 x 120, vacant James Armstrong and John J. Cook à Maurice Murphy ; \$200 [61420]

POINTE AUX TREMBLES

Lot 161, avec maison, etc, terrain 35.6 x 120. Théodule Reves et ux à Eulalie Robert, épouse de Victor Bellard ; \$750 [61399].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot pt. 249. Florence Jane Tiffin épouse de Arthur Crewe à Laura Maud Tiffin ; \$1,200 [61321]

Lot pt. 249. Laura Maud Tiffin à Arthur Crewe ; \$1,500 [61322].

POINTE CLAIRE

Lot 9a-12 x 15. Thomas Mulvey Kirkwood et al à Thomas Russell McArthur ; \$300 [64403].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 4, S. 80, terrain 39 x 81. Emmanuel de Chantal à J. B. Brunet ; \$312.33 et une rente annuelle de \$3.00 [61348].

STE GENEVIEVE

Lot pt. 212. Stephanus Brisebois à Joseph Brisebois ; \$150 [61393].

Lot pt. 212 Joseph Brisebois à Arsène Charlebois ; \$200 [61394].

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

St Jacques.....	\$ 5,75 00
St Louis.....	625 00
Ste-Marie.....	3 778 80
Ste Anne.....	11,600 00
St Antoine.....	9,500 00
Hochelaga.....	1,100 00
St-Denis.....	954 37
St Gabriel.....	1,750 00
St-Jean-Baptiste.....	3,894 00
Mil-End.....	125 00
Ste-Cunégonde.....	5 500 00
Westmount.....	10,840 00
St Henri.....	4,490 53

\$ 59,532 70

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 13 novembre 1896, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$154,737 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$ 46,200
Cies de prêts.....	35,037
Successions.....	29,500
Assurances.....	31,000
Autres corporations.....	13,000

\$154,737

Les prêts ont été consentis aux taux de :

- 4 1/2 p.c. pour \$11,000.
- 5 p.c. pour \$500, \$5,000 ; 2 sommes de \$6,000 ; 2 do de \$9,000 ; \$10,000 ; \$13,000 ; \$15,000 et \$20,000.
- 5 1/2 p.c. pour \$1,800, \$4,000 et \$4,400.
- Il a été prêté pour un montant total de \$25,337 à 6 p.c. variant en sommes de \$400 à \$6,250.
- 7 p.c. pour un total de \$7,700.
- 7 1/2 p.c. \$300.
- 8 p.c. \$300.
- 9 p.c. \$3,500.
- 15 p.c. \$1,500.

M. Paul Fabre, par arrêté du Lieutenant-gouverneur en date du 2 novembre courant, a été nommé secrétaire de l'agence de la province de Québec, à Paris, France.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 21 novembre au 1er décembre 1896

DISTRICT DE GASPÉ

Robert Lindsay vs Caroline Barron. Dougastown—10 Le lot No 27. 20 Le lot No 28 avec bâtisses.

Vente le 27 novembre à 11h. a.m., au bureau d'enregistrement à Percé.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Ferdinand Saulnier vs The Lake St-Jean Fruit Packing Co.

Hebertville—Un emplacement mesurant un acre en superficie et faisant partie du lot No 6 au 2e rang ouest du canton Labarre, avec fabrique et autres bâtisses.

Vente le 30 novembre à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Pierre Célestin Levasseur vs Joseph Lemay dit Poudrier et al.

St-Jean des Chaillons — La moitié indivise du No 344, étant une terre située au 3e rang, avec bâtisses.

Vente le 30 novembre, à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Chs. H. Blount vs Samuel B. Norton.

Beebe Plain.—Une étendue de terre située dans le canton Stanstead et formant partie du lot No 1 avec bâtisses.

Vente le 27 novembre, à 10 h. a.m., à la porte de l'église du Sacré-Cœur de Jésus de Stanstead.

Dame Anne Eliza Rankin vs Dame Jennie Bertha Bayne.

Canton Eaton.—Un morceau de terre désigné sous le No 151 au 3e rang contenant 50 acres en superficie avec les appartenances.

Vente le 28 novembre, à 11 h. a.m., à la porte de l'église de St Camille de Cookshire.

DISTRICT DE TERREBONNE

La Banque du Peuple vs Chas L de Martigny et al.

St-Jérôme — 1o Une terre située en la Côte Dalhousie-Est, et désignée sous le No 471, sans bâtisses ; 2o Un emplacement situé au coin des rues Labelle et Ste Anne et désigné sous le No 224, avec bâtisses.

Vente le 27 nov., à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

La Construction

MM. Gamellin & Huot, architectes, sont à préparer les plans et devis pour deux maisons, devant être érigés, rue Quiblier, à Westmount pour la succession Masson.

MM. Fournier et Benoit, architectes, sont à préparer le plan et devis pour une bâtisse formant un logement et un magasin à 3 étages en brique pressée, au coin de l'avenue Mont-Royal et la rue Rivard ; M. L. P. Dupré en sera le propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Dans la cour de la gare Bonaventure, une bâtisse à 2 étages, formant un entrepôt pour les chars, 91.8 x 31, en brique, couverture en gravois ; coût probable, \$6,500. Propriétaire, Grand

Trunk Ry Co ; architecte. l'ingénieur en chef du G.T.R. ; maçon. Amos Cowen ; charpente et menuiserie par les employés du G.T.R

Rue Manufacture, No 50, deux bâtisses à 2 étages formant 4 logements, 24 x 40, en pierre et brique, couverture en papier et gravois ; coût probable, \$2,900 Propriétaire, François Barret ; entrepreneur, Jos. Marcotte.

PETITES NOTES

La Compagnie (Alaska) de plumes et de duvets (The Alaska Feather & Down Company) s'applique d'une façon toute spéciale du nettoyage des plumes malodorantes. Elle a un grand assortiment de belles plumes d'oie blanches et grises, plumes de canard et plumes de poule.

Les marchands qui ont besoin de plumes d'oreillers ou de confortables nous leur conseillons d'écrire à cette Compagnie 290 Rue Guy Montréal.

On peut se convaincre aisément, dit un journal américain, que le cuir a remplacé la soie, la laine et le coton comme étoffe de tapisserie dans une large mesure.

Le cuir se produit en toutes les couleurs s'harmonisant avec les meubles, et il est réellement bien supérieur à toutes les autres étoffes utilisées à cet effet précédemment.

Ceci peut se dire aussi au point de vue hygiénique.

Le nid de peluche et de velours constitue un nid d'incubation pour des germes de maladie.

Il est impossible de nettoyer comme il faut les meubles ou les sièges de chemin de fer recouverts d'étoffes tissées.

La poussière chargée de microbes pénètre par les mailles de la fibre et est retenue par le poil ou les autres matières servant à rembourrer.

Le cuir est sous tous les rapports une matière idéale pour les travaux de rembourrement.

Il dure plus longtemps que les étoffes employées ordinairement et n'est pas exposé à être endommagé par les vers.

Aussi tous les meilleurs hôtels adoptent-ils des meubles recouverts de cuir.

Notre confrère *L'Imprimerie* donne de curieux détails sur le brevet délivré à un M. Paige, à New-York, pour une machine à composer :

Le premier modèle de cette machine, dans laquelle entrent 18 000 pièces, a coûté \$250,000.

Le Mémoire descriptif était accompagné de 204 planches comportant 1,000 figures Il a fallu six semaines à l'examineur pour mener à bonne fin cette besogne, car les planches furent ramenées à 165 et la description réduite. Comme les droits perçus pour la délivrance des brevets, — qui ne comportent habituellement que huit pages accompagnées de trois ou quatre planches, on a calculé que le Trésor a perdu de ce chef près de \$1,000.

Aux Etats-Unis, tous les brevets sont copiés par procédé autographique et mis à la disposition du public au prix de 50c. quelle que soit l'importance de la brochure. L'autographie et l'impression du Mémoire en question et des planches ont coûté au Patent-Office \$6.00 l'exemplaire.

Second déficit qui doit se chiffrer par un bon nombre de dollars.